

(¹)

(N° 20.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1891.

Budget des recettes et des dépenses pour l'exercice 1892 (¹).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (²), PAR M. DE CORSWAREM.

MESSIEURS,

Toutes les sections ont adopté le projet de loi.

Une seule observation a été présentée par un membre de la première section, qui estime que les formalités se rattachant à la formation de ce Budget pourraient être simplifiées.

La section centrale propose à la Chambre l'adoption du projet de Budget.

Le Rapporteur,

Chev. DE CORSWAREM.

Le Président,

P. TACK.

(¹) Budget, n° 95, XIII (session de 1890-1891), et n° 3.

(²) La section centrale, présidée par M. TACK, était composée de MM. HOUZEAU DE LENAÏE, DE CORSWAREM, SLINGENEYER, RAEPSAET, DE HEMPTINNE et DE KEPPER.
